

## Atelier 'Mutation 1'

|          |    |             |    |                       |        |      |            |
|----------|----|-------------|----|-----------------------|--------|------|------------|
| Année    | 5  | Heures CM   | 26 | Caractère             | option | Code | M91ATC-AP1 |
| Semestre | 9  | Heures TD   | 65 | Compensable           | non    | Mode | Atelier    |
| E.C.T.S. | 12 | Coefficient | 10 | Session de rattrapage | non    |      |            |

**Responsables :** M. Poiret, M. Valentin

### Objectifs pédagogiques

L'atelier se donne pour objectif de :

- penser la prise en considération des mutations de l'espace social, culturel et environnemental dans les métiers et pratiques des architectes, en s'appuyant sur la pluralité des approches et des ressources mobilisées par les sciences humaines;
- amener l'étudiant à être capable de comprendre et de justifier les formes qu'il produit et les processus qu'il met en œuvre, et de construire une pensée élargie au-delà de son intervention architecturale, urbaine et paysagère, en mobilisant des connaissances sur le contexte social, culturel, symbolique, politique, mythique, économique, artistique, écologique...
- permettre à l'étudiant de se construire des approches spécifiques, en l'accompagnant dans la construction d'outils de recherche, d'expérimentation, de représentation et de communication du projet;
- développer la capacité critique de l'étudiant, renforcer son aptitude à restituer sa démarche et les expériences qui la nourrissent, et renforcer son autonomie afin de le préparer à l'exercice du PFE et l'inciter à réfléchir à sa responsabilité en tant qu'architecte au sein de la société.

### Contenu

Les profondes transformations de l'espace social, culturel et environnemental en cours nous mettent – peut-être plus que jamais – face à nos responsabilités : nous devons, en tant qu'architectes, exercer notre pratique en étant conscients de son impact sur la société et son environnement, et anticiper des transformations qui, dans les dizaines d'années à venir, vont profondément changer les conditions de l'habitabilité sur la planète Terre. Cet engagement au cœur du réel et de sa complexité, loin d'être un poids, est une occasion extraordinaire de réflexions, de remises en question et d'explorations. L'atelier de projet en master est un laboratoire idéal pour les expérimenter. Il est l'occasion de penser des interventions architecturales, urbaines ou paysagères prenant en considération des sites spécifiques, des habitants actuels et futurs, des formes multiples du vivant... Il s'agit de construire, par la relation entre la pratique, la recherche et l'enseignement, et main dans la main avec les citoyens, un futur habitable.

Pour aborder ces enjeux, l'équipe pédagogique de l'atelier 'Mutations' est constituée d'architectes engagés dans une réflexion sur la pratique, et de chercheurs en anthropologie, architecture, histoire, philosophie et sociologie notamment. Elle s'appuie sur les réflexions menées au sein de l'axe 'Production et réception de l'architecture' du Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), qui se donne pour objectif de penser les transformations de la production et l'occupation de l'espace au XXI<sup>e</sup> siècle, et leurs implications sur les pratiques habitantes, les identités, les enjeux politiques, symboliques, rituels, techniques mais aussi poétiques et éthiques.

L'atelier de projet est conçu comme un lieu d'expérimentation permettant à l'étudiant de mettre en pratique, dans l'exercice du projet, les questionnements abordés au sein des enseignements ATC de master. L'ensemble des étudiants de l'atelier est amené à travailler sur un site commun. Cette année, il s'agira de questionner les transformations potentielles à l'échelle d'une ville de la périphérie nancéienne et de sa relation avec la Meurthe, afin de s'interroger sur les mutations possibles des tissus urbains et paysagers situés en limite de Nancy. Plusieurs séances en immersion seront organisées afin de découvrir l'épaisseur et la complexité du site, et de construire sur lui un regard collectif comme individuel. Des invités permettront d'interroger d'une part les spécificités du territoire, d'autre part les champs de questionnements ouverts par la prise en compte des mutations sociétales et environnementales. Le choix du terrain d'intervention, du programme et de la problématique sera ensuite laissé à l'appréciation de chacun, et traduira, à l'échelle de ce territoire, une prise en compte des questions soulevées par les transformations, à court, moyen et long termes, de l'espace social, culturel et environnemental.

L'atelier s'organise en trois étapes. La première porte sur la réalisation d'une étude de faisabilité et sur une proposition d'esquisse : vous déciderez ce qu'il vous semble approprié de faire, les problématiques que vous souhaitez soulever, le site précis d'intervention ainsi que le ou les programmes. Il s'agit notamment de réaliser des cartes heuristiques en 2D ou 3D pour construire un regard sur le site, des enquêtes de terrain, des scénarii habitants. Pour ce faire, chacun sollicitera en fonction de son sujet les acteurs de son choix (habitants, élus, associations, spécialistes...), sous la forme qui lui semble la plus adaptée (entretiens, ateliers participatifs, réunion publique...), et utilise les outils de conception et de représentation de son choix. L'esquisse peut par exemple proposer à l'échelle du territoire des actions sur l'espace public, la construction ou la réhabilitation d'édifices publics ou privés, la fabrication de processus de transformation des typologies de logements urbains...

La seconde étape consiste, sur la base de l'esquisse et de l'étude de faisabilité, en l'approfondissement d'un projet architectural laissé au libre choix de l'étudiant. Avec l'appui de l'équipe pédagogique, celui-ci identifiera l'échelle de l'intervention, ses enjeux, ainsi que les documents les plus appropriés pour rendre compte de la réflexion.

La troisième étape consiste en une phase de remédiation. Il s'agit de prendre un temps complémentaire pour résoudre, au travers de l'approfondissement d'un aspect du projet, des difficultés rencontrées au cours du semestre ou lors des semestres précédents, ou d'une question que l'étudiant souhaite particulièrement approfondir en vue du PFE (aboutissement des détails constructifs, réflexion à l'échelle urbaine, expérimentation lors du processus de conception...). La détermination de ce point focal se fait sur la base d'un diagnostic partagé étudiant/enseignant.

#### Fonctionnement des séances

Plusieurs séances en immersion sur le territoire de recherche seront organisées. Les autres séances (à l'exception des séances de restitution de chacune des phases) fonctionneront de la manière suivante :

- de 9h30 à 12h30, plusieurs enseignants sont présents. Chacun échange avec un groupe de quelques étudiants et passe en revue leurs projets. Les étudiants sont amenés à analyser et évaluer les démarches de leurs camarades, à en faire ressortir les potentiels et les limites. Certaines prennent la forme de jeux de rôles : chacun se voit alors investi de la représentation de certains intérêts liés à un personnage : enfant, personne âgée, représentant politique, technicien municipal, bailleur social, adhérent associatif... ;
- de 13h30 à 14h30, un cours théorique est dispensé par un des enseignants de l'équipe pédagogique ;
- de 14h30 à 17h30, une séance de travaux dirigés est encadrée par un enseignant, en lien avec ce cours. Elle a pour objectif d'approfondir un point ciblé / un savoir faire spécifique et participe à l'avancement de la réflexion sur le projet. Les TD sont évalués chaque semaine et participent de la note finale.

Les travaux des années précédentes sont consultables au lien suivant :  
<https://drive.google.com/drive/folders/1qTfQvX46AUynYYyoru6N616w3oWgE9-I>

#### Mode d'évaluation

Quatre éléments donneront lieu à une évaluation au cours du semestre :

- l'étude de faisabilité et le projet global au stade esquisse (un carnet au format A3, avec possibilité de maquette ou autres éléments sur un autre format)
- la restitution du projet au stade avant-projet détaillé (trois livrables au choix des étudiants + un texte au format A4 restituant la démarche et les enjeux du projet).
- la restitution des résultats de la séance de remédiation (un livrable décidé en accord avec l'équipe pédagogique)
- les résultats des TD réalisés lors de chaque séance.

Ainsi, l'évaluation portera simultanément sur la stratification des expériences réalisées par l'étudiant au cours du semestre, et sur la qualité de la proposition architecturale qui en résulte et l'argumentation (texte, dessins, maquettes...) qui la présente.

En cours de semestre, et en fonction du réseau de relation qu'ils ont pu tisser aux cours de leurs recherches, les étudiants décident collectivement des modalités de restitution de leur travail au public (exposition, conférence, publication...).

#### Travaux requis

étude de faisabilité et l'esquisse  
choix des livrables en lien avec les enjeux du projet  
restitution finale des travaux  
rédaction d'un texte en lien avec le contenu des cours internes à l'atelier

#### Bibliographie

Une bibliographie sera distribuée aux étudiants en début de semestre.

#### Support de cours

Les documents nécessaires seront rassemblés collectivement par le groupe d'étudiants.



